

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025-53**

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

L'an deux mille vingt-cinq et le 01 décembre 2025 à 16 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 13 novembre 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. MORILLON Henri-Jacques, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.

M. ARTIGUE Pierre a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative n°2 – Budget assainissement : intégration compte 2031/Frais d'études

Vu la délibération 2025-17 de vote du budget primitif 2025 de l'assainissement du 7 avril 2025.

Lorsque des études sont réalisées en vue de travaux elles sont imputées au compte 203/Frais d'études. Par la suite, si ces études sont suivies de travaux, il convient de les intégrer au chapitre 21/Immobilisations corporelles ou 23/Immobilisations en cours.

En 2021, des frais d'études ont été engagés afin de réaliser le schéma d'assainissement pour un montant de 43 920,00 €. Cette étude ayant été suivie de travaux, il convient d'intégrer la dépense au compte 2158/Autres installations, matériel et outillage techniques, via une opération d'ordre.

Lors du vote du budget primitif 2025 le compte 2158 du chapitre 041/Opérations patrimoniales n'avait pas été doté, une décision modificative est donc nécessaire :

Chapitre 041-Opérations patrimoniales			
Imputation	Montant initial	Modification	Montant final
DEPENSES			
Compte 2158- Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	+ 43 920,00 €	43 920,00 €
TOTAL	0,00 €	+ 43 920,00 €	43 920,00 €
RECETTES			
Compte 203- Frais d'études	0,00 €	+ 43 920,00 €	43 920,00 €
TOTAL	0,00 €	+ 43 920,00 €	43 920,00 €

Membres en exercice	12
Membres présents	10
Suffrages exprimés	11
Pour	11 dont 01 procuration
Contre	00
Abstention	00

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire
Sophie LAY

